Image not found or type unknown

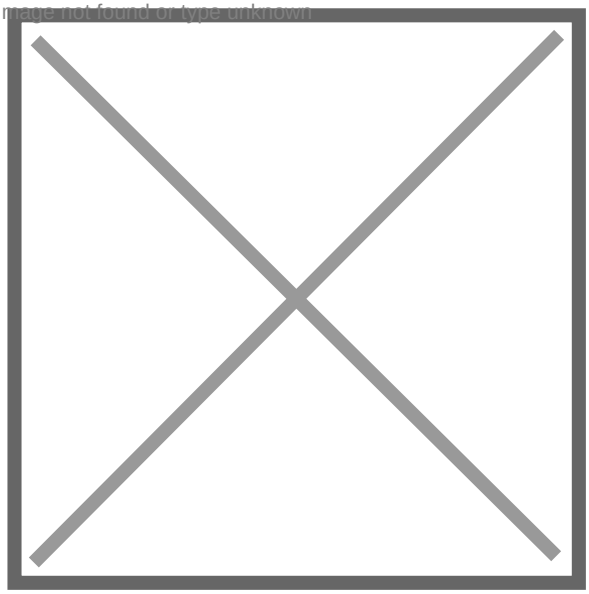

Récupérer mon bien immobilier

Par **saii**, le **04/01/2008** à **22:35**

Bonjour, je revends le logement qu 'occupe mon locataire .Le bail expire le 15012008 , il n 'a toujours pas de nouveau logement, sachant que je lui ai
fait parvenir le recommandé voila 8 mois . Quelle solution.

.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **23:32**

Bonjour.

Pourquoi un recommandé aussi tot?

Le préavis doit être envoyé six mois avant la date de fin de bail.

Il n'y a aucune obligation de relogement, alors qu'il trouve quelque chose ou non, ne vous concerne nullement.

Par **saii**, le **06/01/2008** à **15:22**

Un AR 8 mois avant pour qu 'il est du temps de chercher, bien que ce n ' est pas mon probléme pour reloger.QUELLE est la procédure pour expulser et ça prend combien de temps.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés